DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

CANTON DE LA ROCHE-SUR-FORON

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEL n°– 2025/46

MAIRIE DE CRUSEILLES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt du mois de mai, le Conseil municipal de la commune de CRUSEILLES, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle consulaire de la mairie de Cruseilles, sous la présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : le mercredi 14 mai 2025

Présents : 14
Mesdames Anne BARRAUD, Marylou BOUCHET, Sonia BRIFFAZ, Nathalie BRUGUIERE, Charline BUFFARD, Chrystel BUFFARD, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY, Stéphanie SALLAZ-DUNAND,
Messieurs Lionel DUNAND, Louis JACQUEMOUD, Nathan JACQUET, Jean PALLUD

Absents excusés : 11
Madame Sylvie RAHON-BISCHLER donne procuration à Monsieur Lionel DUNAND,
Monsieur Robert AMAUDRY donne procuration à Madame Valérie PERAY,
Monsieur Claude ANTONIELLO donne procuration à Madame Nathalie BRUGUIERE,
Monsieur Patrice CLAVILIER donne procuration à Madame Sonia BRIFFAZ,
Monsieur Bernard DESBIOLLES donne procuration à Madame Marylou BOUCHET,
Monsieur Daniel FOURRIER donne procuration à Madame Solange PAIREL,
Monsieur Gaël HACKIERE donne procuration à Monsieur Nathan JACQUET,
Monsieur Jean-Paul VASARINO donne procuration à Madame Anne BARRAUD,
Madame Alexandra MEYER,
Messieurs Jérôme JONFAL et Robert PAPES

Absents : 2
Madame Neila ROBBAZ, Monsieur Alex CHASSAING

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Madame Sonia BRIFFAZ

Nombre de Conseillers en exercice :	27
Présents :	14
Représentés :	8
Absents excusés :	3
Absents :	2
VOTE : Votants	22
Pour :	22

OBJET : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS DANS LE CADRE D'UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE AU SEIN DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE DANS LE CADRE DES CAMPS D'ÉTÉ

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 2025/35 en date du 07/04/2025

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le 22/05/2025

ID : 074-217400016-20250520-DEL2025_46-DE

Publié le : 22/07/2025 16:36 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.intramuros.org/cruseilles/documents_administratifs/36267

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 074-217400969-20250520-DEL2025_46-DE

VU l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique,

VU l'article L. 332-23, 1° du Code général de la fonction publique,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU l'avis favorable de la commission Finances RH en date du 12 mai 2025,

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter trois agents contractuels au mois de juillet 2025 pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service enfance jeunesse dans le cadre de l'organisation des camps d'été avec nuitées.

CONSIDERANT que le nombre de postes créés doit répondre aux obligations en matière d'encadrement des mineurs,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer les emplois non permanents suivants pour accroissement saisonnier d'activité au sein du service enfance jeunesse sur la période du 07 au 18 juillet 2025 dans le cadre de l'organisation des camps d'été avec nuitées :
 - 3 postes au grade d'Adjoint territorial d'animation relevant de la catégorie C ;
- **PRECISE** que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 48 heures / semaine ;
- **DECIDE** que la rémunération sera calculée par référence à l'indice majoré du premier échelon du grade d'Adjoint territorial d'animation ;
- **FIXE** comme suit les modalités de rémunération des agents encadrant les camps d'été avec nuitées :
 - Valorisation par journée et nuitée en camp : soit 9 heures par jour et 3 heures par nuit ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à recruter ces agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer leur contrat correspondant ;
- **INDIQUE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour Copie Conforme.

La secrétaire de séance,
Sonia BRIFFAZ

Le Maire,
Sylvie MERMILLOD

MAIRIE DE CRUSEILLES (Haute-Savoie) 74350

Télétransmise en Sous-Préfecture le : 21 MAI 2025

Mise en ligne sur le site internet le : 21 MAI 2025

Publié le : 22/07/2025 16:36 (Europe/Paris)
Collectivité : Cruseilles
https://www.intramuros.org/cruseilles/documents_administratifs/36267